

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N°2023.00570

**PLANTATIONS DE HAIES AGROENVIRONNEMENTALES - SOUTIEN À LA
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE POUR LA
CAMPAGNE 2023-2024**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 08 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 59

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Vincent BONY,
M. Patrick BOUCHET, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE,
M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOQCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-
FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à Mme Françoise BERGER,

RECU EN PREFECTURE

Le 22 novembre 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20231115-D20230057010

Date de mise en ligne : 22 novembre 2023

M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Bernard BONNET donne pouvoir à M. David FARA,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. Kamel BOUCHOU, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Philippe DENIS, M. Guy FRANCON, M. Pascal GONON, M. Bernard LAGET,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2023

PLANTATIONS DE HAIES AGROENVIRONNEMENTALES - SOUTIEN A LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA LOIRE POUR LA CAMPAGNE 2023-2024

Dans le cadre du Projet Agro-Environnemental et Climatique porté par la Métropole et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire sur la période 2016-2021, différentes actions de formation étaient proposées aux agriculteurs du territoire. En 2018 et 2019, certaines concernaient « l'intérêt des arbres et des haies dans les systèmes agricoles ».

Compte tenu de l'attrait des agriculteurs pour cette thématique, qu'ils soient éleveurs ou arboriculteurs, et de leur motivation à planter à la suite de ces formations, il est apparu nécessaire de leur proposer un accompagnement technique durable. Des discussions ont, alors, été engagées entre la Métropole et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire (FDC 42). En effet, la FDC 42 est un opérateur reconnu depuis de nombreuses années pour ses compétences dans ce type de projets de plantations.

À ce jour, la Métropole a déjà soutenu 31 projets totalisant près de 13 km de plantation de haies et plusieurs plantations d'arbres isolés en intra-parcellaire.

Soutenir ces projets de replantation de haies en milieu agricole est un enjeu important pour la Métropole, tant d'un point de vue agricole, qu'environnemental. En effet, les haies (première étape vers des projets agroforestiers plus complexes) ont beaucoup d'intérêts : lutte contre l'érosion, effet brise-vent, ombrage pour le bétail, infiltration d'eau, hébergement de nombreux insectes et oiseaux, ressource fourragère, trame verte fonctionnelle,

De plus, la Métropole a validé en février 2023, la stratégie et le programme d'actions 2023-2026 du Projet Alimentaire Territorial Métropolitain. L'axe 1 de cette stratégie a pour ambition de maintenir l'agriculture de proximité et d'accompagner sa transition. La plantation de haies est un des volets de l'accompagnement à l'évolution des pratiques agricoles.

Pour la campagne 2023-2024, 15 projets de plantation de haies représentant près de 4 km de haies ont été identifiés sur le territoire.

La majorité d'entre eux se situant dans le bassin versant du Gier, ils sont éligibles au dispositif « Marathon de la Biodiversité » porté par la Métropole au titre de sa politique « rivière ». Seuls 5 projets de plantation se situent sur d'autres secteurs du territoire métropolitain et relèvent donc de la politique agricole pour cette campagne de plantation.

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire, porteuse de cette action, intervient à chaque étape des projets proposés par les agriculteurs souhaitant planter, du premier contact au suivi des plantations l'année suivante.

Les chantiers de plantations seront participatifs. Ainsi, les écoles primaires des communes concernées seront sollicitées pour bénéficier d'une animation spécifique sur cette thématique des haies (en classe puis sur le terrain) et pour venir aider le jour de la plantation.

Le détail des étapes et du temps de travail nécessaire pour chaque projet de plantation est précisé ci-après :

Temps de coordination et de plantation

| | |
|---|-------|
| Rencontre de l'agriculteur (visite commune FDC42 / Métropole) | 0,5 j |
| Montage du dossier technique et financier (cartographie du projet, chiffrage du projet, demande de financement, commande des plants...) | 1,5 j |
| Contact et communication (mairie, presse, école, chasseurs...) | 0,5 j |
| Deuxième visite (photos, signature convention, préparation du sol...) | 0,5 j |
| Plantation | 1 j |
| Bilan (demande de paiement aux financeurs, saisies cartographie, article...) | 0,5 j |
| Visite de contrôle après plantation | 0,5 j |

Temps d'animation pédagogique

| | |
|---|-------|
| Animation en classe et sur le terrain | 1 j |
| Plantation avec les agriculteurs | 1 j |
| Préparation et prospection | 0,5 j |

TOTAL 7,5 j / projet

Par ailleurs, au fil des plantations, il a été constaté une problématique de gestion des haies plantées notamment quand elles sont en limite de voiries. En effet, la gestion des haies par, notamment les communes, sur les réseaux secondaires et les chemins ruraux impacte le potentiel de ces haies : périodes d'interventions inadaptées, méthodes et outils utilisés trop impactant pour les haies, notamment celles engagées dans des processus de labellisation.

Un accompagnement individuel des communes qui le souhaitent serait donc proposé. Plusieurs d'entre elles ont, d'ores et déjà, pris l'attache de la FDC 42 pour les accompagner sur ce sujet.

Pour cette campagne 2023-2024, le budget et le plan de financement prévisionnels sont donc les suivants :

Prévisions de réalisations

| | |
|--|-----------------|
| 5 projets de plantation – 25 jours (400 €/j) : | 10 000 € |
| 5 animations – 12,5 jours (340 €/j) | 4 250 € |
| 5 accompagnements de communes (600 €/accompagnement) | 3 000 € |
| Total | 17 250 € |

Plan prévisionnel de financement

| | |
|-------------------------------------|-----------------|
| Saint-Etienne Métropole (58%) | 10 000 € |
| Autofinancement (42%) | 7 250 € |
| Total | 17 250 € |

La Fédération Départementale des Chasseurs sollicite un soutien financier de la part de Saint-Etienne Métropole.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de la Métropole à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire pour le programme de plantation de haies 2023-2024 et l'accompagnement des communes volontaires à concurrence de 58 % des dépenses, et dans la limite de 10 000 € maximum ;**
- **autorise le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention jointe à la présente délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, destination PAEC, du budget Agriculture de l'exercice 2023.**

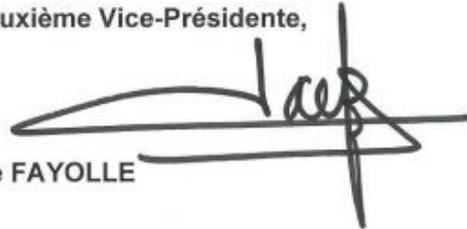
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

La Deuxième Vice-Présidente,



Sylvie FAYOLLE